

du Gâtinais, 30

Najlae expulsée... puis autorisée à revenir

FEVRIER. - L'affaire «Najlae» va faire le tour des rédactions partout en France et alimenter les bulletins d'information pendant un mois. La jeune Marocaine habite dans sa famille à Château-Renard. Dans un accès de colère, son frère la frappe et elle se réfugie chez une amie. Au moment de déposer plainte à la gendarmerie, les forces de l'ordre constatent que Najlae est entrée en France en 2005, à l'âge de 14 ans (afin d'échapper à un mariage arrangé) mais que sa situation reste irrégulière. Tout s'enchaîne très vite contre elle et ses amis apprennent dans la nuit qu'elle va être expulsée vers Casablanca. C'est là que commence une longue bataille.



elle, jusqu'au Conseil régional et au député Sœur. Une manifestation rassemble 500 personnes à Orléans. Lundi 8 mars, journée internationale des

femmes, le président de la République déclare qu'il est «prêt à accueillir Najlae si elle souhaite revenir». Ce qu'elle fait évidemment. A Orléans, une foule immense

l'accueille. L'affaire a une conséquence inattendue. S'estimant déçu, le préfet du Loiret sionne.